

Objet : Conseil communal du 24 mars 2021.
Points supplémentaires à l'ordre du jour.

1. A la demande de Madame Marie-Paule LENGELE, Conseillère communale, en application de l'article L1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je vous informe que le point ci-après est ajouté à l'ordre du jour du Conseil communal du 24 mars 2021 :

Motion de soutien au Domaine de CHEVETOGNE.

2. A la demande de Madame Valérie HAUTOT au nom du groupe PS, en application de l'article L1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je vous informe que le point ci-après est ajouté à l'ordre du jour du Conseil communal du 24 mars 2021 :

Motion « banques »

Le Député-Bourgmestre,

Benoît DISPA